

Appel à projet pour une résidence d'auteur BD au sein du réseau des médiathèques du pays voironnais

Dans le cadre de l'année BD 2020 lancée par le ministère de la culture, le réseau de lecture publique de la communauté d'agglomération du pays voironnais souhaite organiser une résidence d'auteur/illustrateur de bande dessinée et lance un appel à candidatures, avec le soutien de la DRAC, pour une résidence de création d'un auteur-illustrateur de bande dessinée ayant déjà été publié par une maison d'édition pour une durée de deux mois (entre septembre et novembre 2020).

Situé à 25 km de Grenoble, le pays voironnais est un territoire dynamique de 95000 habitants qui initie des projets culturels. Il est structuré et animé par un réseau de lecture publique composé de 19 bibliothèques et dynamisé par un festival littéraire, Livres à Vous, qui rassemble 20 auteurs chaque année depuis douze ans et aura lieu du 19 au 22 novembre 2020.

L'année 2021 sera marquée par l'ouverture du musée archéologique du lac de Paladru dont la construction est en cours et qui ouvrira ses portes au public fin 2021. A cette occasion, le travail de création de l'auteur réalisé durant la résidence pourra être présenté au public. Dans ce contexte, l'œuvre créée devra donc faire écho au lac.

Les équipes du projet travaillent actuellement sur les outils de médiation supports de l'exposition permanente qui au-delà des objets qui seront présentés, interroge les occupations humaines du lac dont l'archéologie nous a livré les secrets.

En effet, le lac est source d'inspiration tant par ses trésors archéologiques, son histoire des chevalier-paysan de l'an mil et son paysage féérique. L'approche par la bande dessinée est ressortie comme un élément qui pourrait toucher un public large.

L'idée de ce projet est de produire une œuvre de fiction illustrée ayant pour inspiration le lac de Paladru et son histoire. Il n'est pas question d'aller dans le registre des bandes dessinées qui retracent l'histoire d'un département ou d'un site. L'œuvre souhaitée doit être plus poétique et créative, pour permettre d'ouvrir le regard des gens sur ce paysage. L'idée serait donc la création d'une pure œuvre de fiction et non pas documentaire.

Conditions et rémunération

- résidence sur une période de 2 mois
- temps dédié à la création 70 %
- temps dédié à la transmission et à la médiation 30 %
- l'auteur n'a pas l'obligation de finaliser son texte ou de publier un ouvrage
- la rémunération sera de 2000€ net/mois

Pour toute information vous pouvez joindre

Hélène Collin responsable de l'action culturelle des médiathèques du pays voironnais au
06.09.72.79.73

Informations et contacts :

- Les candidatures sont à envoyer jusqu'au 30 août 2020

Par mail à helene.collin@paysvoironnais.com

Ou courrier à

Hélène Collin

Médiathèque

Clos des chartreux

38210 Tullins